

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 10/06/2024

RAPPORT POUR AVIS

PROPOSITION D'ORGANISATION DU PÔLE RESSOURCES SUPPORTS TECHNIQUES

Contexte

Le présent rapport propose une fusion des Pôles Ressources et Supports Techniques.

Depuis plus d'un an l'intérim du pôle Supports Techniques est assuré par le poste de Directeur Général Adjoint du Pôle Ressources.

L'ensemble des directions des deux pôles ont donc été rassemblées au sein d'une même équipe de direction, ce qui a permis de créer des passerelles entre directions supports.

Afin de donner de la visibilité aux agents et compte-tenu des connexions mises en place et des synergies de travail, il est proposé de procéder à une fusion des deux pôles afin de créer un pôle supports et ressources cohérent.

Ce projet d'ajustement organisationnel a pour objectif de renforcer les synergies existantes depuis un an sans perturber le fonctionnement des directions qui le composent.

Cet ajustement impactera principalement les fonctions exercées au niveau du pôle afin de mutualiser les compétences et renforcer les directions dans des secteurs prioritaires au sens de la feuille de route 2022-2027 comme le développement de la recherche de financements.

La mission BNF créée pour répondre aux enjeux opérationnels découlant de la responsabilité de Maître d'ouvrage délégué, qui devait être confiée à la Région, n'ayant plus lieu d'être compte-tenu de l'absence de prise en charge de cette compétence, les postes seront mis en réserve.

1. Rappel des organisations existantes

Le Pôle Ressources (PR) est composé d'un poste de directeur général adjoint (A1.2) et de trois postes de conseiller technique (A2.2).

Le pôle assure la coordination des fonctions supports de l'institution, il est le garant de la sécurisation juridique et financière de la région, pilote la politique achat et veille au bon fonctionnement des infrastructures et à l'adaptation des postes de travail numériques. Il contribue également à la réalisation de nombreux projets techniques et répondant aux orientations politiques et/ou au fonctionnement même de notre institution.

Afin d'assurer ses missions, le PR se compose de 4 directions et d'un Service de Coordination de Pôle mutualisé.

La Direction des finances (DIRFI) participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. Elle est chargée de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière. Elle est, par ailleurs, le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration. Par ailleurs, elle conduit la réalisation des analyses financières, fiscales prospectives et propose des stratégies de pilotage.

La Direction de l'Achat Public (DIRAP) est garante de la sécurisation juridique des contrats de commande publique passés par la Collectivité. Dans le même temps, elle pilote et met en œuvre la politique achat régionale en vigueur (délivrée en juin 2022 et valant schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) et, est par conséquent responsable, de la performance des achats en Région.

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) a pour mission au service de l'ensemble des directions et de l'encadrement stratégique, de prévenir les risques juridiques, de sécuriser les décisions et actes de la collectivité, de participer à la conception des politiques régionales par l'ingénierie juridique, de préserver les intérêts de l'institution et d'assurer sa représentation auprès des juridictions.

La Direction des systèmes d'information (DSI) définit les orientations stratégiques et les grandes évolutions du système d'information (SI) de la collectivité, afin de servir le projet politique et permettre aux utilisateurs du SI de réaliser leur mission quotidienne.

La DSI élabore les schémas directeurs et les met en œuvre, fournit l'infrastructure et les équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'institution et assure support et accompagnement des utilisateurs. Elle est par ailleurs garante de l'application du droit et de la sécurité informatique.

Le Service de Coordination de Pôle est mutualisé avec le Pôle Stratégie Régionale et le Pôle Compétences et Accompagnement interne et comprend :

- Un poste de responsable de service (A2.1), d'un poste de gestionnaire administratif et financier (B2)

Au sein de la cellule préparation des instances et pilotage

- Un poste de chargé de mission (A3)
- Un poste de cadre administratif et financier (A3)
- Un poste de gestionnaire administratif et financier (B2)

Au sein de la cellule Fonds européens et recherche de financement

- Un poste de chargé de mission (A3)
- Deux postes de gestionnaire fonds européens (B1)

Le PR est composé de 221 postes.

Le Pôle Supports Techniques (PSTech) est composé d'un poste de directeur général adjoint (A1.2) d'un poste de conseiller technique (A2.2).

Le pôle regroupe l'ensemble des fonctions supports techniques contribuant au bon fonctionnement de la collectivité et à des conditions de travail optimales des agents : logistique et déplacements ; documentation et archives ; propreté ; gestion, exploitation et maîtrise d'ouvrage du patrimoine bâti hors lycées (études, travaux, mise en service) ; stratégie foncière et patrimoniale ; sécurité, sûreté et gestion des risques.

Il contribue également à la réalisation de nombreux projets techniques et répondant aux orientations politiques et/ou au fonctionnement même de notre institution.

Afin d'assurer ses missions, le PSTech se compose de 2 directions, de la Mission BnF et d'un Service de Coordination de Pôle (SCP) :

La Direction des moyens institutionnels (DMI) est chargée des déplacements (pool véhicules, billetterie, chauffeurs des élus régionaux), de la documentation et des archives, de la logistique (reprographie, achats, stocks) et de la propreté des locaux. En lien avec la Mission Proch' Emploi, la DMI pilote le dispositif « En route pour l'emploi ! »

La Direction du patrimoine et de la sécurité (DPS) met en œuvre les programmes de construction et travaux pour l'ensemble du patrimoine régional hors lycées. Elle veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité, organise et coordonne l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Elle est garante de la sécurité des occupants et des usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, sûreté, risques industriels et sanitaires). Elle propose et met en œuvre la politique foncière : gestion du domaine public et privé de la collectivité, procédures d'acquisition de cession, location.

Le Service de Coordination de Pôle comprend :

- Un poste de responsable de service (A2.1)
- Un poste responsable de service adjoint (A2.2)
- Quatre postes de juristes conseil (A3) et deux postes de gestionnaires administratifs et financiers (B2).

La Mission « Pôle de conservation BnF » avait pour projet d'assurer les missions de Maîtrise d'Ouvrage déléguée confiées par la BNF et est constituée de :

- Un poste de Directeur (A1.3)
- Deux postes de responsable de projet patrimoniaux (A2.2)
- Un poste de gestionnaire des fonds européens (B1)
- Un poste de gestionnaire administratif et financier (B2)
- Un poste d'assistant de direction (B2)

Le PSTech est composé de 252 postes.

2. La concertation

L'ajustement organisationnel porte sur les missions directement rattachées auprès du poste de DGA et n'impactera pas le bon fonctionnement des directions supports des deux ex-pôles afin de maintenir pour l'ensemble des agents une stabilité et conserver la lisibilité actuelle pour les autres pôles.

Il est seulement prévu d'intervenir à la marge sur les précédentes réorganisations de la Direction-des Finances et de la Direction du Patrimoine et de la Sécurité afin de renforcer ou rationaliser le fonctionnement au plus près de leur activité actuelle.

Cependant, il était important d'assurer à l'ensemble des agents du pôle le même niveau d'information et les associer pleinement à cette démarche de fusion.

Ainsi, l'ensemble des agents ont été informés en janvier 2024 de la fin de l'intérim, du projet de fusion des deux pôles, du lancement de cette réorganisation et de ses objectifs.

Lors de cette information, il leur a été également proposé de s'investir dans la démarche en choisissant le futur nom du pôle fusionné.

Cet appel a fait l'objet de 75 propositions de noms dont 9 ont été retenues par l'équipe de direction générale adjointe et mises au vote de l'ensemble des agents :

- Pôle Ressources et Moyens (PRM)
- Pôle Ressources et Moyens Techniques (PRMT)
- Pôle Ressources Supports Techniques (PRST)
- Pôle Performance de la Gestion Publique (PPGP)
- Pôle Techniques Ressources Organisation Information Sécurité (Pôle TROIS)
- Pôle Animation des Ressources Financières Administratives Informatiques et Techniques (PARFAIT)
- Pôle Expertise et Pilotage des Supports (PEPS)
- Pôle Stratégie Expertise Sécurité Accompagnement et Moyens (Pôle SESAM)
- Pôle d'accompagnement des politiques régionales (PAPR)

213 agents ont répondu au sondage et le nom du Pôle ayant retenu la majorité des suffrages est : Pôle Ressources Supports Techniques (PRST).

Méthode de concertation

La méthode de concertation avec les agents des deux pôles en vue de leur intégration a été la suivante :

- Mardi 6 février : Inscription et lancement de la phase de réorganisation en EDG
- Vendredi 9 février : Message d'information à l'ensemble des agents des deux pôles leur annonçant qu'une réflexion s'engageait sur l'organisation et la fusion. Afin d'associer l'ensemble des agents, ceux-ci ont été invités à faire des propositions au sein de leur direction sur le futur nom à donner à ce pôle issu de la fusion
- Jeudi 15 février : Réunion de lancement de la réorganisation en présence des membres du CODIR du pôle et des agents directement concernés. Annonce de la démarche et recueil des réactions et retour d'expérience sur la période d'intérim.
- Jeudi 22 février : Atelier 1 entre les agents dont les missions sont directement impactées par la fusion. Sur le thème « De l'expression à la prise en charge des demandes du quotidien ». Etat des lieux des missions des deux Services de Coordination de Pôle en présence des agents, des conseillers techniques et de la Directrice Générale Adjointe.
- Vendredi 15 mars : Atelier 2 sur le lien fonctionnel du SCP mutualisé avec la DIRAP sur le thème : « Mise en place du périmètre de chacun et l'articulation du lien fonctionnel. »
- Mardi 19 mars : Atelier 3 sur la relation SAF-SCP mutualisé-DIRFI
- Vendredi 05 avril : Atelier 4 CODIR du pôle + agents concernés.
- Jeudi 18 avril : Atelier conclusif et retour sur les différents ateliers
- Mercredi 22 mai : Réunion de restitution en présence des OS, présentation de l'organigramme et annonce du nom du futur pôle

Bilan des ateliers

Le 1^{er} enseignement qui se dégage de la concertation est la volonté des agents de faire du Pôle fusionné et du SCP mutualisé un pôle test pour les directions du pôle:

- Mise en place avec les directions du pôle de réunions de travail sur la rédaction des délibérations (SCP mutualisé-DIRFI-DAJ) et des argumentaires (SCP mutualisé-CT-DGA).
- Mise en place de revues de gestion partagées (SCP mutualisé-DIRFI-DIRAP)
- Suivi des contentieux (SCP mutualisé-DAJ-CT)
- Simplification des circuits de commande publique et finances.
- Amélioration des phases de préparation budgétaire, d'atterrissage et d'exécution des marchés.

Le second enseignement est la volonté des agents de développer davantage les fonctions d'assistance et de conseil sur l'ensemble du pôle :

- Co-construction des dossiers complexes SAF/SCP mutualisé/Directions supports
- Co-construction dans la rédaction des marchés SAF/SCP mutualisé/DOP/DIRAP/DIRFI
- Entraide et mutualisation des compétences dans la recherche de financements, de piste d'économie, de ré-interrogation des besoins.

Afin de satisfaire à ces demandes, l'équipe de direction entend travailler à une meilleure organisation du reporting ascendant et descendant avec notamment la mise en place avec les directions du pôle de réunions de travail dédiées.

- Mise en place de temps de cohésion et d'échange sur le projet de pôle
- Organisation d'un séminaire des encadrants du pôle fusionné
- Mise en place de temps d'échange interne au pôle
- Participation des membres du CODIR sur les séminaires ou CODIR des directions pour présenter les projets portés par le pôle....
-

3. Proposition d'ajustement organisationnel

A l'issue des phases de concertation avec les agents et conformément à leurs souhaits l'organisation proposée est la suivante au sein du Pôle Ressources Supports Techniques (PRST) :

L'équipe de direction du pôle est composée de :

- Un poste de Directeur Général Adjoint (A1.2), issu du Pôle Ressources. Le second poste de Directeur Général Adjoint (A1.2) du Pôle Supports Techniques est mis en réserve DGS.
- 4 postes de Conseiller Technique (A2.2) : 3 postes sont issus de l'équipe de direction du Pôle Ressources et le 4^{ème} est issu de l'équipe de direction du Pôle Supports Techniques.
- D'un Service de Coordination de Pôle Mutualisé PRST - PCAI - PSR, composé d'une cellule préparation des instances et pilotage budgétaire, d'une cellule commande publique et d'une cellule fonds européens et recherche de financement.

Afin de permettre la constitution d'un service en capacité d'assurer l'ensemble des missions de l'actuel Pôle Ressources et celles de l'actuel Pôle Supports Techniques, le SCP mutualisé est composé de 15 postes et calibré de la manière suivante :

- 1 poste de responsable de service (A2.1).
Le responsable du service assure le management du service et coordonne l'activité du pôle mutualisé. Ce poste est issu du SCP mutualisé du Pôle Ressources
- 1 poste de responsable de service adjoint (A2.2)
Le responsable du service adjoint seconde le responsable dans le management du service et la coordination de l'activité du pôle mutualisé. Ce poste est issu du SCP du Pôle Supports Techniques.
- 1 poste de gestionnaire administratif et financier (B2) en charge la réalisation de l'ensemble des actes de gestion et d'analyse (collecte, contrôle, rédaction, saisie, diffusion...) et le suivi des actions du SCP mutualisé. Ce poste est issu du SCP mutualise du Pôle Ressources.

Au sein de la cellule préparation des instances et pilotage budgétaire:

- 1 poste de chargé de mission (A3) assurant le pilotage et le suivi des instances, la consolidation des rapports de chaque pôle et participe au développement des politiques en lien avec les DGA, leurs conseillers techniques et les élus de référence sur les thématiques concernés. Ce poste est issu de la cellule préparation des instances et pilotage budgétaire du SCP mutualisé du Pôle Ressources.
- 1 poste de cadre administratif et financier (A3) en charge du suivi financier, des tableaux de bord, de la préparation budgétaire et de la revue de gestion des pôles. Ce poste est issu de la cellule preparation des instances et pilotage budgétaire du SCP mutualise du Pôle Ressources
- 3 postes de gestionnaires administratifs et financiers (B2) en charge de l'exécution de l'ensemble des crédits du pôle, validation de bons de commande, suivi des marchés et des paiements. Un poste est issu de la cellule preparation des instances et pilotage budgétaire du SCP mutualisé du Pôle Ressources, les 2 autres postes proviennent du SCP du Pôle Supports Techniques.

Au sein de la cellule commande publique :

- 4 postes de juristes conseil (A3) en charge de la commande publique des directions des pôles mutualisés hors DSI sous rattachement fonctionnel de la DIRAP. Ces postes sont issus du SCP du Pôle Supports Techniques.

Au sein de la cellule Fonds européens et recherche de financement :

- 1 poste de chargé de mission (A3) assurant le pilotage de la fonction comptable des fonds européens (animation et validation), participe à la programmation, au suivi des fonds européens (suivi budgétaire; gestion de l'assistance technique et de la certification) et au développement de la recherche de financements. Ce poste est issu de la cellule fonds européens et recherché de financement du SCP mutualise du Pôle Ressources.
- 2 gestionnaires fonds européens (B1) Aide à la programmation, au suivi et au pilotage des fonds européens – Saisie de la fonction comptable (appel de fonds et établissement des comptes). Ces postes sont issus de la cellule fonds européens et recherché de financement du SCP mutualisé du Pôle Ressources.

Autres ajustements et transformations de missions :

Le poste de responsable de Service (A2.1) de Coordination du pôle Supports Techniques est reconfiguré en poste de responsable de projet recherche de financement (A2.2) et est transféré au service pilotage des recettes et optimisation des financements de la Direction des Finances. Ce transfert vient en renforcement du service afin de davantage développer la culture de la recette conformément aux objectifs de la feuille de route 2022-2027.

Un poste de conseiller technique en charge de la coordination des politiques régionales, issu du Pôle Ressources est transféré au pôle Mobilités Infrastructures et Ports (cf rapport de transformation de postes).

La mission Pôle de conservation BNF créée au CST du 28 février 2022 et rattachée au sein de la Direction du Patrimoine et de la Sécurité a vocation à être supprimée conformément la délibération 2022.01242 du 09 décembre 2022, la région n'assurant plus la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat. Parmi les 6 postes qui composent la mission BnF, 1 poste de responsable de projet est mis en réserve auprès de la DGA, les 5 autres postes sont mis en réserve auprès de la DGS (1 poste de directeur, 1 poste de responsable de projet, 1 poste de gestionnaire fonds européens, 1 poste de gestionnaire administratif et/ou financier, 1 poste d'assistant de direction).

Le Pôle Ressources Supports Techniques est donc composé d'une équipe de direction de pôle avec un SCP mutualisé, et de 6 directions au périmètre inchangé (DAJ, DIRFI, DIRAP, DSI, DMI, DPS).

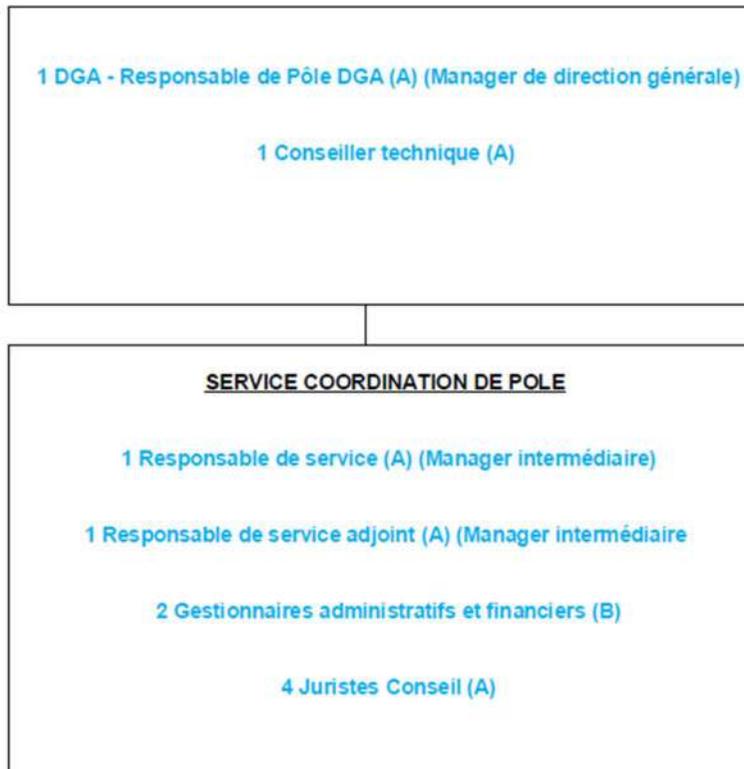
4. L'organigramme

Vous trouverez ci-dessous les anciens organigrammes tels qu'ils ont été soumis à l'avis du Comité Technique du 20/03/2023, 09/10/2023 et 4/12/2023 puis les nouveaux organigrammes proposés.

PÔLE « SUPPORTS TECHNIQUES »

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 09/10/2023

Postes autorisés : 10



DIRECTION DES FINANCES

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 04/12/2023

Supports postes permanents : 52

1 Directeur (A) (Manager de direction)
1 Directeur adjoint (A) (Manager de direction)
1 Responsable de projet transformations financières (A)
1 Assistant de direction (B)

DETTE ET INGENIERIE
2 Chargés de mission (A)

SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION FINANCIERS ET DATA FINANCIERE

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Administrateur des Systèmes
d'Information (A)

1 Responsable de projet (A)

1 Cadre administratif et financier (A)

SERVICE PERFORMANCE BUDGETAIRE ET CONSEIL FINANCIER

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

8 Cadres administratifs et financiers (A)

3 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

SERVICE PILOTAGE DES RECETTES ET OPTIMISATION DES FINANCEMENTS

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

3 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

1 Assistant administratif et financier (B)

SERVICE QUALITE ET CONTRÔLE INTERNE COMPTABLES

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

Cellule actions transversales
2 Cadres administratifs et financiers (A)
5 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

Cellule contrôle interne mandatements
10 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

Cellule centre facturier
4 Assistants administratifs et financiers (B)

DIRECTION DES FINANCES

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 10/06/2024

Supports postes permanents : 53

1 Directeur (A) (Manager de direction)
1 Directeur adjoint (A) (Manager de direction)
1 Responsable de projet transformations financières (A)
1 Assistant de direction (B)

DETTE ET INGENIERIE
2 Chargés de mission (A)

SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION FINANCIERS ET DATA FINANCIERE

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Administrateur des Systèmes
d'Information (A)

1 Responsable de projet (A)

1 Cadre administratif et financier (A)

SERVICE PERFORMANCE BUDGETAIRE ET CONSEIL FINANCIER

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

9 Cadres administratifs et financiers (A)

2 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

SERVICE PILOTAGE DES RECETTES ET OPTIMISATION DES FINANCEMENTS

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de projet (A)

3 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

1 Assistant administratif et financier (B)

SERVICE QUALITE ET CONTRÔLE INTERNE COMPTABLES

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

Cellule actions transversales
2 Cadres administratifs et financiers (A)
5 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

Cellule contrôle interne mandatements
10 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

Cellule centre facturier
4 Assistants administratifs et financiers (B)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 27/06/2023

Supports postes permanents : 10 (dont 2 en réserve)

2 postes en réserve :
1 Directeur général adjoint (A)
1 Assistant de direction (B)

1 Directeur Général des services (A)

1 Délégué Général auprès de Régions de France (A) (Manager de direction)

3 Conseillers techniques (A)

1 Responsable de projet (A)

2 Assistants de direction (B)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

HAUTS DE FRANCE ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 10/06/2024

Supports postes permanents : 16 (dont 7 en réserve)

7 postes en réserve :

2 Directeurs généraux adjoints (A)

1 Directeur (A)

1 Responsable de projet (A)

1 Gestionnaire des fonds européens (B)

1 Gestionnaire administratif et/ou financier (B)

1 Assistant de direction (B)

1 Directeur Général des services (A)

1 Délégué Général auprès de Régions de France (A) (Manager de direction)

4 Conseillers techniques (A)

1 Responsable de projet (A)

2 Assistants de direction (B)

Mission « Pôle de conservation BNF »

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 04/12/2023

Postes autorisés : 6

1 Directeur/trice (A)
(Manager de direction)

2 Responsables de projet patrimonial (A)
(Responsable de projet)

1 Gestionnaire des fonds européens (B)
(Gestionnaire des fonds européens)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant/e de direction (B)
(Assistante de direction)

POLE RESSOURCES

ORGANIGRAMME SOURCE
CST DU 04/12/2023

Postes autorisés : 12

1 Directeur Général Adjoint (A)
(Manager de direction générale)

1 Conseiller Technique (A)

1 Conseiller Technique en charge de la coordination
des politiques régionales (A) (Conseiller technique)

1 Délégué protection des données (A)
(Conseiller technique)

SERVICE DE COORDINATION DE PÔLE MUTUALISE

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)

Cellule préparation des instances et pilotage budgétaire

1 Chargé de mission (A)

1 Cadre administratif et financier (A)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)

Cellule fonds européens et recherche de financement

1 Chargé de mission (A)

2 Gestionnaires fonds européens (B)

POLE RESSOURCES SUPPORTS TECHNIQUES (PRST)

ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 10/06/2024

Postes autorisés : 20 (dont 1 en réserve)

1 Poste en réserve :
Responsable de projet (A)

1 Directeur Général Adjoint (A)
(Manager de direction générale)

3 Conseillers Techniques (A)

SERVICE DE COORDINATION DE PÔLE MUTUALISE PRST / PCAI / PSR

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)

Cellule préparation des instances et pilotage budgétaire

1 Chargé de mission (A)

1 Cadre administratif et financier (A)

3 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

Cellule commande publique

4 Juristes Conseil (A)

Cellule fonds européens et recherche de financement

1 Chargé de mission (A)

2 Gestionnaires fonds européens (B)